

AVIS DU CODEV DE BALMA

# Se nourrir à Balma

JUIN 2021



**CODEV**  
Conseil de  
développement local de **BALMA**

# SOMMAIRE

<b>Introduction</b> .....	4
---------------------------	---

<b>Contexte</b> .....	6
-----------------------	---

<b>Renforcer la connaissance des enjeux et instaurer une culture commune à l'ensemble des acteurs municipaux, associatifs et des entreprises</b> .....	11
--	----

Former aux enjeux écologiques et soutenir les actions de transition .....	11
---	----

Proposer des actions pédagogiques .....	13
---	----

Éduquer aux bonnes pratiques .....	14
------------------------------------	----

<b>Développer une alimentation de qualité pour tous</b> .....	16
---	----

Un tiers-lieu alimentaire .....	16
---------------------------------	----

Une « filière agricole » pour l'approvisionnement bio et local et la réalisation des repas pour la restauration collective publique et privée .....	17
---	----

Vers encore plus de créativité .....	18
--------------------------------------	----

<b>Initier un projet de territoire en “état d’urgence citoyen, écologique et climatique” basé sur le bassin versant de l’Hers</b> .....	19
---	----

L’Hers un territoire précieux pour la Métropole .....	21
---	----

Le Foncier .....	23
------------------	----

Une nouvelle responsabilité municipale .....	24
--	----

<b>Conclusion</b> .....	26
-------------------------	----

<b>Glossaire</b> .....	28
------------------------	----

<b>Remerciements</b> .....	32
----------------------------	----

<b>ANNEXE : Urgence écologique et climatique - Atténuation et adaptation : Classement des enjeux en quatre grands thèmes</b> .....	33
--	----

# Introduction

## Se nourrir à Balma

Début 2020, alors que la jeunesse se mobilise pour l'urgence climatique et environnementale, la pandémie et son cortège de restrictions nous ont rappelé que la sécurité alimentaire était un enjeu de premier ordre et que nous n'avions que très peu d'autonomie alimentaire. La saisine «Se nourrir à Balma» devait donc analyser la situation et faire des propositions en tenant compte d'une nécessaire résilience\* de toute la chaîne alimentaire qui va de la production à la consommation, en passant par la distribution.

La transformation d'un système qui a des impacts sociaux, sanitaires, économiques, environnementaux et climatiques ne peut se faire sans une réflexion globale. C'est ce que nous avons essayé de faire dans ce travail.

Un énorme changement est en cours en ce qui concerne l'agriculture mondiale et sa logistique d'alimentation. En effet, le système alimentaire des grandes métropoles se modifie progressivement, en application du Pacte de Politique Alimentaire Urbaine de Milan. Présenté en octobre 2015 à l'occasion de l'exposition universelle de Milan « Nourrir la planète, énergie pour la vie », il a été signé par 200 grandes villes dans le monde et par Toulouse-Métropole en décembre 2018.

\*Voir glossaire.

Par ailleurs, agriculture, alimentation, environnement et santé publique sont réunis dans un nouveau concept « One Health\* » (une seule santé) qui concerne de multiples professions au niveau local, national et planétaire, avec le but d'atteindre une santé optimale pour les personnes, les animaux et leur environnement. Les sciences écologiques, agronomiques, vétérinaires et médicales sont amenées à s'informer mutuellement et à agir de manière concertée.

## « L'état d'urgence citoyenne, écologique et climatique »

« L'état d'urgence citoyenne, écologique et climatique »<sup>1</sup> ne peut se traduire dans les faits que par des mesures nouvelles tout en utilisant, au démarrage, les structures et les logistiques existantes. Pour réaliser cette transition, il nous faut intégrer en urgence, des orientations en harmonie avec la véritable révolution qui est engagée dans les domaines de l'agriculture et de l'alimentation. Sortir de l'agriculture conventionnelle\* ne signifie pas un retour vers le passé mais l'adoption de techniques nouvelles de production et de distribution. L'innovation dans le respect de notre santé et de notre environnement, dans le monde agricole est à promouvoir et à faciliter. Alain Berger commissaire général de la section française lors de l'exposition universelle de Milan proposait pour produire plus et mieux, le développement de l'agroécologie.

Nous sommes aujourd'hui confrontés à une contradiction profonde entre, d'une part, une logique de court terme qui favorise une production de masse et, d'autre part, les enjeux sociaux et environnementaux de longs termes qui nous poussent à modifier en profondeur notre modèle économique et social. C'est au carrefour des choix individuels et des choix collectifs qui concernent directement ou indirectement notre commune, que nous avons placé notre réflexion prospective. Mais nous avons aussi voulu traiter de l'urgence avec des propositions qui pourront agir à la fois durablement et rapidement sur les enjeux.

Ce document est la mise en commun de pistes possibles. Il pourrait permettre d'élaborer un programme opérationnel. Il contient de nombreuses propositions et certaines peuvent être mises en œuvre très rapidement.

---

<sup>1</sup> Délibération du conseil municipal N° 2019-066 concernant la mise en place d'un état d'urgence écologique et climatique à Balma

# Contexte

L'action de l'homme sur le climat est irréversible pour le XXIème siècle et, au-delà des mesures qui visent à contenir le réchauffement, nous devons nous adapter à l'augmentation de la température de surface de notre planète provoquée par l'accumulation des gaz à effet de serre (GES\*) rejetés par les humains essentiellement depuis plus d'un siècle.

Les prévisions sont peu rassurantes et prévoient un bouleversement majeur et conflictuel de nos sociétés si nous ne réagissons pas rapidement et ne mettons pas en place des mesures d'atténuation et d'adaptation<sup>1</sup>.

Les mesures à mettre en place doivent permettre de contenir l'augmentation de la température moyenne de la planète et d'inverser la courbe pour un retour à l'équilibre pour la fin du XXIème siècle. [C'est dans ce contexte que le conseil municipal a déclaré notre commune en état d'urgence citoyenne, écologique et climatique.](#)

Une synthèse des sources principales anthropiques émettrices de GES\* permet d'identifier les mesures d'[atténuation](#) et d'[adaptation](#) structurantes à mettre en place en priorité. Il est possible de les classer en quatre grands domaines (voir annexe) :

- La mobilité et les déplacements,
- L'urbanisme et l'habitat,
- Le vivre ensemble et le prendre soin,
- L'agriculture et l'alimentation.

---

<sup>1</sup>Voir rapport des sénateurs Dantec et Roux cité dans la saisine du Maire de Balma : <https://www.senat.fr/notice-rapport/2018/r18-511-notice.html>

\*Voir glossaire.

Les bénéfices des actions à mettre en place pour faire face au réchauffement climatique n'entrent pas toujours dans le cadre de notre économie en recherche de rentabilité financière à court ou moyen terme, mais elles ont cependant une valeur sociétale et une valeur environnementale certaines. De fait, elles sont nécessaires et nous amèneront à remanier profondément nos modes de vie. Le virage est donc difficile à prendre pour chacun d'entre nous, comme pour les pouvoirs politiques.

Pour le domaine spécifique « agriculture et alimentation » qui est l'objet de cet avis, les mesures d'atténuation et d'adaptation se focalisent sur les points suivants :

Les actions d'atténuation visent essentiellement à réduire l'émission des GES\*, même si des recherches récentes qui prennent en compte les mécanismes énergétiques des rayonnements dans l'effet de serre, s'intéressent à augmenter l'albédo\* des sols par des cultures hivernales adaptées.

Le pétrole est l'énergie principale utilisée pour l'ensemble du fonctionnement de notre système alimentaire. Il en est la source principale des émissions de CO<sub>2</sub> (dioxyde de Carbone) (engins, agro-industrie, emballages, transports, stockage et commercialisation) auxquelles il faut ajouter les émissions de méthane (élevage des ruminants) et les émissions de protoxyde d'azote (engrais azotés). La part de ces deux derniers gaz provenant de l'agriculture, participe pour un quart de nos émissions totales de GES\* en France, environ à parts égales.



\*Voir glossaire.

Il nous faudra donc limiter l'utilisation des machines agricoles, les déplacements des hommes et des animaux, réduire l'utilisation d'engrais, la consommation de viande bovine, la surconsommation et la surproduction des biens, favoriser la captation de CO<sub>2</sub> par l'agroforesterie et la restauration de l'humus des sols.

Les **actions d'adaptation** au réchauffement climatique sont à mettre en place compte tenu de l'élévation de la température que les actions d'atténuation ne pourront pas annuler. Les hommes devront adapter leurs pratiques agricoles à la modification du climat et protéger les espaces naturels pour en réduire l'impact.

Il faudra aussi nous adapter à une fréquence et une amplitude accrue des canicules, des inondations, des tempêtes, et des incendies, et à l'apparition de nouveaux bioagresseurs\*, espèces invasives potentiellement destructrices. Enfin, la diminution de la ressource en eau risque d'amener à des conflits d'usage.

Autant de bouleversements à venir qui font envisager une possible baisse des rendements agricoles et craindre l'insécurité alimentaire.

**Comment dans ce contexte Balma peut-elle contribuer, à son échelle, dans le domaine restreint à l'agriculture et à l'alimentation, à une avancée concrète vers l'arrêt des émissions des gaz à effet de serre et à développer la résilience\* de notre communauté aux effets qui se font maintenant sentir et qui vont s'accroître dans les prochaines dizaines d'années ?**

Balma est une commune proche du centre de la Métropole qui garde encore près de la moitié de la surface de son territoire en surfaces cultivées et en aires naturelles boisées et prairies.



\*Voir glossaire.



La vallée de l'Hers de par son orientation dans l'axe de la rose des vents, ses surfaces agricoles et naturelles qui présentent une action rafraîchissante lors des pics de canicule, sont des zones qui contribuent à augmenter la résilience\* de la Métropole face au réchauffement climatique et Balma est en plein centre de cet espace. Ces zones sont également propices à la protection et au développement de la biodiversité en particulier des insectes (pollinisateurs et auxiliaires) qui vont de pair avec l'agriculture durable. Elles représentent un potentiel de terres fertiles important et pourraient contribuer à la résilience\* alimentaire de la Métropole dans le cas d'usages tournés vers une production alimentaire locale.



Fig.1  
Plan de Prévention des Risques  
d'Inondation (PPRI)  
En rouge et rose : risques allant de faibles  
à historiques.

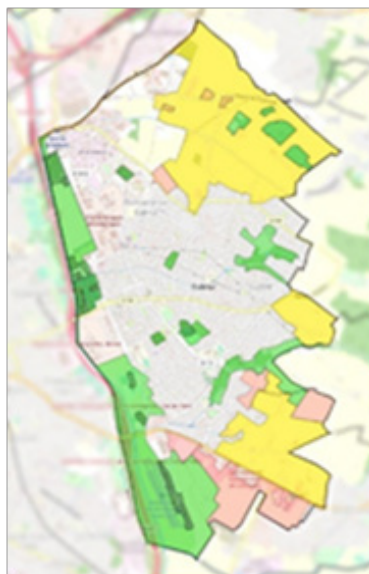


Fig.2  
Espaces non construits à Balma  
(PLUi-H\* - octobre 2017)  
Parcelles Agricoles en jaune (435 ha),  
Nature en vert (324 ha),  
À Urbaniser « fermée » en rose (102 ha).

\*Voir glossaire.

Balma devrait jouer un rôle majeur pour concrétiser le Plan Climat Air Energie Territorial de la métropole Toulousaine (PCAET)\* qui prévoit des actions de gestion prévisionnelle du foncier mobilisable et de projets de territoire favorisant les circuits courts\* de proximité, l'agriculture biologique et le maraîchage péri-urbain.

Pour les mêmes raisons, Balma est une commune clef pour le développement du Projet Agricole et Alimentaire de Toulouse Métropole (PAT)\*, lui-même découpé en quatre thématiques : sensibilisation, restauration collective, production locale et installation agricole et enfin logistique et structuration de filières.

Le CODEV de Balma porte une vision transversale, de la biodiversité à l'alimentation, dans un contexte d'aménagement durable de la ville. Ses avis incluent au-delà des thématiques du PAT\* une vision de la ville structurée sur un environnement source de la biodiversité et de la résilience\* thermique de la ville, indispensables pour mener une transition durable.



\*Voir glossaire.

## RENFORCER LA CONNAISSANCE DES ENJEUX ET INSTAURER UNE CULTURE COMMUNE A L'ENSEMBLE DES ACTEURS MUNICIPAUX, ASSOCIATIFS ET DES ENTREPRISES

Le défi dans lequel se trouve notre civilisation, ne sera pas relevé sans une prise de conscience commune des enjeux écologiques et sociétaux. Décideurs, élus, agents municipaux, responsables d'associations, entrepreneurs, citoyens sont tous concernés et chacun à sa mesure devrait, à notre avis, œuvrer vers le même objectif de transition pour ne pas disperser dans des projets contradictoires, les ressources énergétiques et minérales restantes de notre planète.

Nous devons rapidement et collectivement réfléchir à réorienter dès maintenant les ressources économiques dont disposent les communes et la Métropole vers cet objectif prioritaire pour lequel les investissements doivent être massifs

## FORMER AUX ENJEUX ÉCOLOGIQUES ET SOUTENIR LES ACTIONS DE TRANSITION.

Pour la première année, en 2019, la ville de Balma a déployé le dispositif de budget participatif. Ce dispositif a démontré un intérêt citoyen pour les enjeux de la transition qu'il faut amplifier.

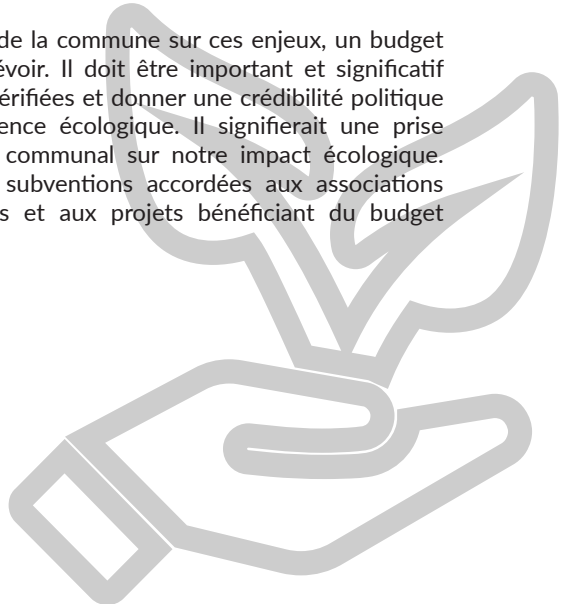
Les habitants de Balma devraient pouvoir s'approprier dans une vision commune, la prise en compte de l'urgence citoyenne, climatique et écologique, déclarée par la municipalité et portée par le Codev. Pour cela il est indispensable de sensibiliser et de former prioritairement les acteurs majeurs de la ville, agents et élus. Mais les associations doivent pouvoir bénéficier également de cette double démarche comme c'est déjà le cas à Balma dans d'autres domaines de la vie associative.

L'auditorium de Balma permet la tenue de conférences, de débats, de projections de films. Cette installation pourrait être un lieu d'éducation et de participation citoyenne, un espace démocratique d'échanges et de diffusions régulières des points de vue et des connaissances sur l'urgence citoyenne, climatique et écologique. Dans le cadre d'un calendrier périodique régulier de libre expression en soutien aux actions de transition, Balma pourrait inciter initiatives citoyennes et associations à exposer publiquement travaux et propositions.

Balma pourrait renforcer et accélérer les initiatives en décuplant aides et dispositifs de soutien, tels que la mise à disposition de locaux, l'augmentation des subventions, l'affectation d'un employé municipal « référent » à l'accueil des personnes et des initiatives, proposant du conseil et orientant vers les élus, les associations ou autres bénévoles motivés. Cette personne spécialiste de la transition écologique serait également la mémoire de l'ensemble des actions dans ce domaine.

Il est à noter qu'à Balma plusieurs associations sont déjà engagées dans une démarche efficace sur les enjeux liés plus ou moins directement à l'alimentation, comme les AMAP\*, Balma en transition, les Vergers du Petit Pâtre, le verger de Marguerite et Gaston ou l'APCVEB et qu'elles méritent d'être largement soutenues. Les jardins collectifs existants comme par exemple Les Jardins Familiaux de la Garonne et le collectif des jardiniers de Vert'Dailhan ou émergents qui entrent dans le cadre d'une autonomie alimentaire des familles doivent également bénéficier d'un soutien.

Afin d'affirmer l'engagement de la commune sur ces enjeux, un budget de fonctionnement est à prévoir. Il doit être important et significatif pour impulser les initiatives vérifiées et donner une crédibilité politique aux engagements pris d'urgence écologique. Il signifierait une prise de responsabilité de niveau communal sur notre impact écologique. Il s'ajoutera aux différentes subventions accordées aux associations actrices sur ces thématiques et aux projets bénéficiant du budget participatif.



\*Voir glossaire.

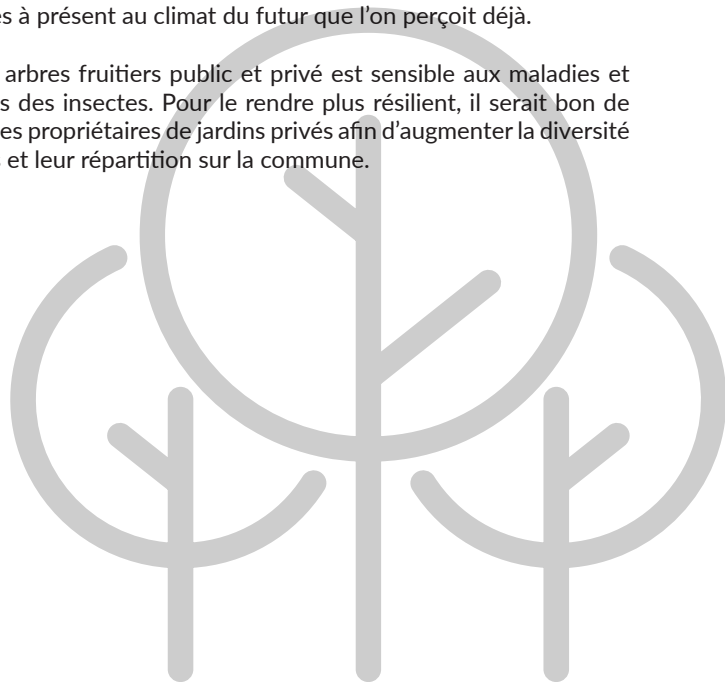
## PROPOSER DES ACTIONS PEDAGOGIQUES

Balma pourrait porter des actions événementielles telles que Journée de l'arbre, des insectes, de la Trame verte et bleue, découverte de la nuit, journée du repas local, du bio ...

De façon plus durable, un projet de ferme expérimentale et pédagogique, semble être un projet minimal et consensuel dans lequel la commune pourrait investir. Elle permettrait autour d'une exploitation en polyculture-élevage\* de transmettre les messages d'une agriculture engagée et responsable, transmettre les savoirs, vulgariser les techniques, en lien avec les professionnels, les chercheurs, les associations et les habitants.

La ville de Balma est une ville agréable à vivre de par la présence d'arbres et de haies. Ils sont des capteurs de CO<sub>2</sub> mais aussi des sources de nourriture et d'abris pour les insectes et les oiseaux. Les plantations d'arbres et de haies vives de la commune devraient être diversifiées et adaptées dès à présent au climat du futur que l'on perçoit déjà.

Le parc des arbres fruitiers public et privé est sensible aux maladies et aux attaques des insectes. Pour le rendre plus résilient, il serait bon de sensibiliser les propriétaires de jardins privés afin d'augmenter la diversité des espèces et leur répartition sur la commune.



\*Voir glossaire.

# ÉDUQUER AUX BONNES PRATIQUES

La commune de Balma est en relation avec de nombreux acteurs de la vie collective de la ville et pourrait mettre à profit cette position privilégiée pour inciter aux bonnes pratiques.

Un axe majeur concerne l'éducation à l'alimentation, au goût en lien avec l'urgence écologique et la santé dans l'esprit du mouvement « One Health »\*.

Des actions de sensibilisation auprès des enfants « Agir au plus tôt pour plus tard », pourraient être développées au sein des établissements scolaires, en appui au programme national d'éducation<sup>2</sup>, notamment sur le temps CLAE, voire scolaires, mais aussi en impliquant les adultes pour une sensibilisation intergénérationnelle dans le cadre de « cafés des parents » ou de « journées santé ».

Ces ateliers sont importants pour diffuser les connaissances et pratiques indispensables pour une alimentation durable. Les échanges à conduire pourraient s'intéresser à la saisonnalité, les circuits courts\*, les intrants et les additifs chimiques, les produits ultra-transformés, les emballages, le gaspillage, l'équilibre nutritif des repas, etc.

Les ateliers animés dans les ALAÉ\* par Cécile Luc, lors de son service civique ont eu un franc succès auprès des jeunes. Ils ont permis de montrer que si le goût était important, l'alimentation était aussi une question de santé, d'organisation sociale et d'environnement. Grâce à ces ateliers et des exemples concrets, les jeunes des écoles ont pu aborder la nécessité de privilégier la saisonnalité et les circuits courts\*, d'éviter le gaspillage et de consommer des produits de qualité, produits dans des conditions sociales équitables et avec le minimum de produits chimiques. Cette belle expérience nous semble devoir être pérennisée pour toutes les écoles et pour le collège.

---

<sup>2</sup> En appui au programme national d'éducation :  
<https://www.education.gouv.fr/education-l-alimentation-et-au-gout-7616>

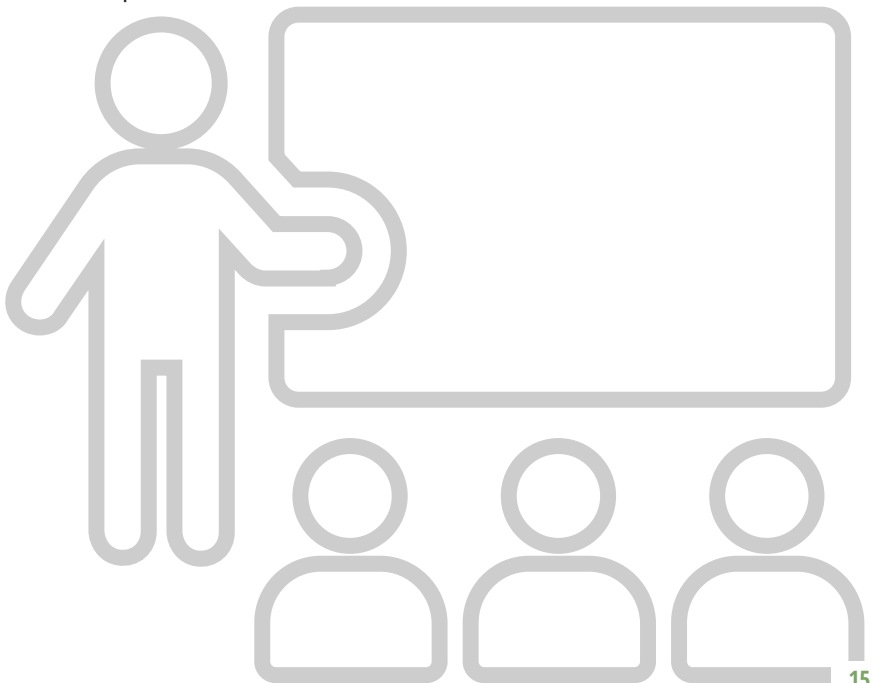
\*Voir glossaire.

Plus généralement, Balma pourrait financer des interventions de formation dans les restaurants scolaires et dans les collectivités.

La réduction du gaspillage alimentaire est vertueuse pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre, mais aussi sur le plan éthique pour notre rapport au travail de la terre. De façon pratique, la ville de Balma, qui a commencé à mettre en place le tri et le ramassage de déchets alimentaires dans les écoles pourrait développer et étendre ces actions auprès de la restauration collective et plus largement inciter à la mise en place de composteurs collectifs.

La ville de Balma pourrait également proposer un engagement solidaire aux commerçants de Balma pour diminuer leurs emballages et aider à leur récupération, actions qui seraient complémentaires aux campagnes d'informations régulières sur le tri des déchets en direction des associations et des citoyens.

Enfin pour compléter la proposition de Toulouse-Métropole de mise à disposition contre participation financière d'un composteur domestique pour les habitants disposant d'un jardin, Balma pourrait proposer des solutions d'appartement comme, par exemple, la mise à disposition de lombricomposteurs.



# DEVELOPPER UNE ALIMENTATION DE QUALITE POUR TOUS

La loi Egalim issue des États généraux de l'alimentation poursuit trois objectifs : payer le juste prix aux producteurs pour leur permettre de vivre dignement de leur travail, renforcer les qualités sanitaires, environnementales et nutritionnelles des produits, favoriser une alimentation saine, sûre et durable pour tous. Elle impose une part de produits bio et locaux dans la restauration collective et les cantines scolaires, et suggère un repas végétarien par semaine aux écoliers.

Toutefois, la précarité alimentaire est présente dans l'agglomération Toulousaine mais également à Balma. La commune doit la prendre en considération et inclure la lutte contre la précarité alimentaire dans le projet politique et social municipal.

En pratique, pour que tous les citoyens Balmanais puissent avoir un accès permanent à une nourriture saine et diversifiée, les actions à mener pourraient revêtir la forme de distributions de dons alimentaires pour le très court terme, ou d'une façon plus structurelle de soutien à l'installation d'exploitations agricoles biologiques d'insertion, ou de mise à disposition de parcelles cultivables. Elles devraient prendre corps au sein des programmes futurs de la ville avec de multiples partenariats. Ces projets de lutte contre la précarité et en faveur de la qualité nutritionnelle devraient faire partie intégrante du PAT\* comme la loi Egalim nous y incite.

## UN TIERS-LIEU ALIMENTAIRE

Appuyé éventuellement sur les maisons de quartiers, des tiers-lieux équipés de cuisines et centrés sur l'éducation à l'alimentation peuvent servir tout à la fois d'animation locale et favoriser le lien social, par la confection de repas, par de la distribution de restauration ou plus simplement par des conseils pour cultiver les jardins potagers privés.

\*Voir glossaire.



## UNE « FILIERE AGRICOLE » POUR L' APPROVISIONNEMENT BIO ET LOCAL ET LA REALISATION DES REPAS POUR LA RESTAURATION COLLECTIVE PUBLIQUE ET PRIVEE.

La restauration collective de Balma représente environ 5 000 repas journaliers. Une filière « de la fourche à la fourchette » est à mettre en place, entièrement Balmanaise, de la préparation des repas destinés aux scolaires et aux cantines municipales, mais aussi aux repas à domicile, aux personnes en détresse alimentaire, aux résidences pour personnes âgées, aux personnes handicapées. Dans un second temps, elle pourrait étendre ses services aux restaurants d'entreprise. Cette filière permettrait de valoriser une part des surfaces fertiles de Balma, pour certaines en partie inondables (a priori inconstructibles), dans la vallée de l'Hers et au sud de la route de Castres.

La filière regrouperait un ensemble de fermes en polyculture-élevage\* bio (fruits et légumes, pains, oléagineux, légumes secs, produits animaux), une légumerie et conserverie et recyclerait les déchets verts des cantines. Elle contribuerait à créer de l'emploi local voire de l'emploi de réinsertion et aussi à baisser le coût des repas.

La qualité des produits et la formation des cuisiniers à une restauration saisonnière garantissent moins de déchets et d'achats externalisés et donc génèrent des économies. La préparation des légumes au sein d'équipes polyvalentes dans les restaurants placerait le savoir-faire et l'emploi plus proche des cuisines et des consommateurs. Cette relocalisation et la mise en œuvre de produits de saison et de produits locaux, engendre une adhésion au projet et pour les équipes de cuisine de retrouver plaisir et motivations.



\*Voir glossaire.

Cette filière pourrait être pionnière et par son exemple « faire école » auprès des autres communes de la Métropole en valorisant ses nombreux atouts :

- amélioration de la qualité gustative et nutritionnelle des repas
- soutien à l'emploi par la création d'emplois directs
- création de débouchés pour les agriculteurs du territoire
- soutien à la transition par une agriculture agroécologique sans pesticides ni engrais de synthèses et sans OGM\*, respectueuse des sols et des animaux, contribuant à une gestion vertueuse de l'eau, réduisant les émissions de polluants atmosphériques, stockant du carbone, favorable à la biodiversité et à la valorisation des paysages.
- renforcement de la cohésion du territoire pour reconnecter les zones urbaines à leur proche campagne et tisser du lien social autour d'un projet touchant toutes les catégories socioprofessionnelles.

L'utilisation de semences anciennes et la création d'un conservatoire de semences pourraient être emblématiques de la région et de l'engagement de l'intercommunalité.

## VERS ENCORE PLUS DE CREATIVITE

«La Grainerie» nous offre une piste pour en suivre d'autres et placer Balma résolument sous une identité marquée par la thématique agricole à décliner dans les divers sens et secteurs de la culture :

- recherches, au sein de start-up implantées sur la commune, en partenariat avec les centres universitaires,
- pépinières d'entreprises sur les transformations des produits alimentaires et des déchets,
- cycles de conférences thématiques comme par exemple les conférences scientifiques et artistiques « les Découvrades »,
- programmation de spectacles vivants donnant du sens au sol,
- espace réservé à la médiathèque pour sensibiliser.

\*Voir glossaire.

## INITIER UN PROJET DE TERRITOIRE EN "ETAT D'URGENCE CITOYEN, ECOLOGIQUE ET CLIMATIQUE" BASÉ SUR LE BASSIN VERSANT DE L'HERS.

Le bassin versant de l'Hers au sein de la métropole toulousaine concerne 24 communes. Ce « territoire métropolitain de l'Hers » représente une intercommunalité délimitée par le réseau de cours d'eau que sont les affluents de l'Hers. Ces communes portent une histoire<sup>3</sup> et un paysage commun et leurs plaines fertiles de fond de vallée sont les stigmates d'un Hers qui, très sinueux jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>4</sup>, serpentait et inondait régulièrement les terres avoisinantes<sup>5</sup>. Les coteaux sont restés en grande partie agricoles mais leur exploitation principalement en agriculture conventionnelle\* (mécanisation, utilisation d'intrants chimiques...) participe à la perte de notre diversité. Les élevages y ont pratiquement disparu.

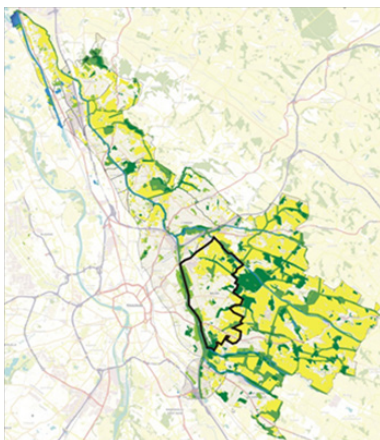


Fig.3  
Les 24 communes du territoire métropolitain situées dans le bassin versant de l'Hers  
(Entouré : Commune de Balma).  
Espaces naturels en vert foncé  
Espaces agricoles en jaune selon SCoT\* de 2010.  
Les « espaces de biodiversité » du PLUi-H\* 2017 y ont été ajoutés en vert clair.

<sup>3</sup>Synergies culturelles autour du Pastel, des briqueteries, des fontaines, des moulins ...

<sup>4</sup>« Mise en perspective de dynamiques fluviales à travers des archives : le tracé de l'Hers-Mort moyen et aval du XVI<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle » Loïc Clérime mémoire de master2 de 2015

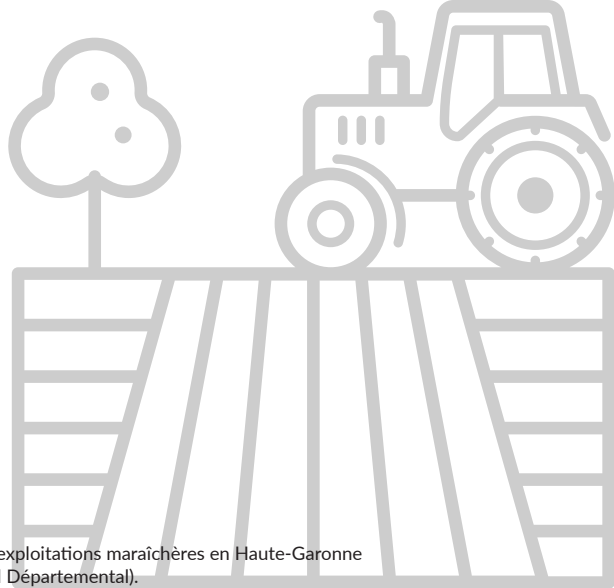
<sup>5</sup>La très forte anthropisation de l'Hers-mort qui s'exprime par des mesures d'aménagement afin d'endiguer les inondations fut déculpée lors de la réalisation du canal du midi qui dissociant les réseaux hydrographiques engorgeât l'Hers. La suppression des méandres et la canalisation de l'Hers l'ont réduite au fil des travaux à 70% de sa longueur d'antan, soit une réduction du lit primaire de 26 km.

\*Voir glossaire.

Balma, par sa proximité du cœur de l'agglomération et de sa forte population, se trouve en position privilégiée pour animer cette vallée comme territoire propre à fournir à la Métropole des espaces nourriciers et de nature, et pour contribuer ainsi à la résilience\* de la Métropole face au réchauffement climatique

En 2020, les périodes de confinement et de couvre-feu liées au COVID19\*, nous ont montré notre forte dépendance au système d'approvisionnement mondial basé sur la logistique internationale et les transports. Cela a ravivé l'intérêt stratégique de la relocalisation de notre production nourricière. Les agriculteurs locaux ont dû faire face à une explosion de la demande et, malgré une réorganisation rapide, nombre d'entre eux ont été dépassés par la logistique et la gestion. La disparition progressive des maraîchers autour de la ceinture périurbaine toulousaine a affecté durablement la souveraineté alimentaire de la Haute-Garonne<sup>6</sup>. C'est donc à un manque crucial de l'offre et non pas de la demande qu'est confronté aujourd'hui la relocalisation de l'alimentation.

Cette période a toutefois révélé la force des circuits courts\* indépendants des filières de distribution, au contraire des grandes enseignes en rupture de stock pour beaucoup de produits en provenance de l'étranger, ceci malgré la priorité donnée à l'approvisionnement alimentaire des régions.



<sup>6</sup> Il ne reste en 2020 que 300 exploitations maraîchères en Haute-Garonne (plan d'action 2020 du Conseil Départemental).

\*Voir glossaire.

# L'HERS UN TERRITOIRE PRECIEUX POUR LA METROPOLE

Comme nous l'avons développé plus haut, la vallée de l'Hers en particulier sur le territoire de Balma est un atout majeur au double titre de notre sécurité alimentaire et de notre résilience\* face au réchauffement climatique.

La présence dans le SCoT\* de prescriptions d'extension urbaine de 32 000 habitants et 9 000 emplois sur le secteur de Lasbordes et autour de la route de Castres, en zone de plaine fertile, est une menace pour l'équilibre thermique de la Métropole, son potentiel agricole et la réserve de biodiversité qu'elle constitue. Pour cela elle doit être protégée pour les décennies à venir et mise au cœur des travaux de révision du SCoT\* pour s'opposer à la spéculation foncière. Ces travaux pourraient inclure un projet territorial tourné vers l'approvisionnement local tout en offrant la sécurité nécessaire au développement de la biodiversité de la faune et de la flore.

537 ha de la commune de Balma (Fig. 2) sont aujourd'hui exploités de façon conventionnelle, concourant ainsi à l'appauvrissement des sols<sup>7</sup> et de la biodiversité. Ces terrains sont en contact avec les corridors écologiques, les parcelles contenant des espèces protégées, les ruisseaux et avec les jardins et les habitations sans qu'aucune réglementation sur une distance de protection satisfaisante ne soit imposée.

---

<sup>7</sup>L'agriculture intensive\* représente 70% de la consommation mondiale d'eau douce et contribue à l'appauvrissement et à la dégradation des sols. Le GIEC estime que la vitesse d'érosion des surfaces agricoles est 10 à 100 fois supérieure à la vitesse de formation des sols, réduisant les espaces cultivables et menaçant la sécurité alimentaire.

\*Voir glossaire.

Pour s'adapter, et comme l'a soutenu Alain Berger commissaire général de la section française lors de l'exposition universelle de Milan, l'agriculture va devoir adopter des techniques d'agroécologie pour prendre soin des terres et de la biodiversité. La pratique de l'agroforesterie et le couvert végétal permanent contribuent à la stabilisation de terres vivantes et à la production d'engrais verts, et également à la captation des GES\*.

La ville de Balma pourrait être porteuse d'incitation au sein des instances de décision et auprès des propriétaires des terres agricoles pour une transition vers des techniques de cultures en agroécologie couplés à de l'agroforesterie, de la polyculture-élevage\*, et des cultures peu consommatrices d'eau.

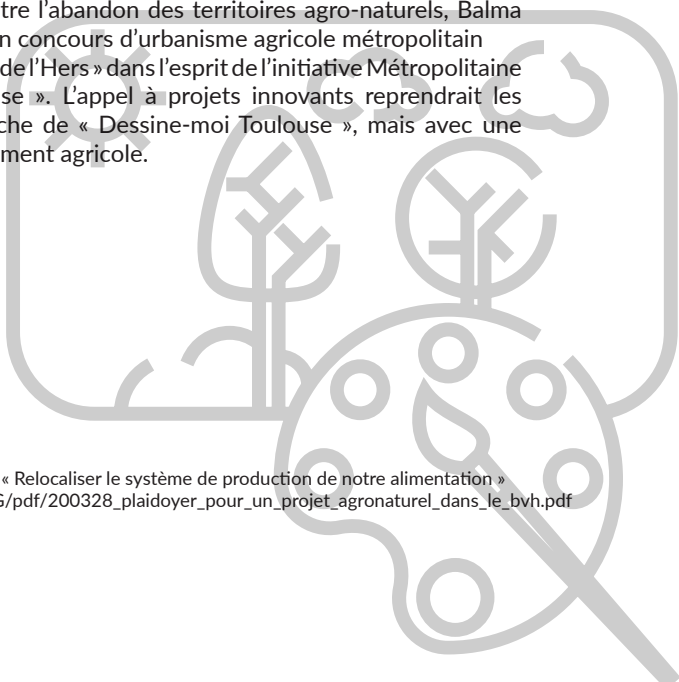
Le développement du projet d'un territoire en "état d'urgence citoyen, écologique et climatique"<sup>8</sup> imposerait à la ville de Balma de favoriser les initiatives et de se positionner au sein des commissions d'aménagement du territoire dans une démarche visant la protection et la sauvegarde de la biodiversité, comme la restauration des haies vives champêtres, inciter à exclure les intrants chimiques, la finalisation de la mise en œuvre d'une Trame verte et bleue incluant les zones humides et son classement au statut de "trame noire".

Dans le mouvement impulsé par le collectif Terres Fertiles qui portait un projet de protection et de mise en valeur des territoires naturels et agricoles, des territoires inondables (les territoires fertiles) de la vallée de l'Hers, pour lutter contre l'abandon des territoires agro-naturels, Balma pourrait promouvoir un concours d'urbanisme agricole métropolitain « Dessine-moi la vallée de l'Hers » dans l'esprit de l'initiative Métropolitaine « Dessine-moi Toulouse ». L'appel à projets innovants reprendrait les principes et la démarche de « Dessine-moi Toulouse », mais avec une orientation essentiellement agricole.

---

<sup>8</sup>Voir également le plaidoyer « Relocaliser le système de production de notre alimentation » [http://apcveb.free.fr/v5/IMG/pdf/200328\\_plaidoyer\\_pour\\_un\\_projet\\_agronaturel\\_dans\\_le\\_bvh.pdf](http://apcveb.free.fr/v5/IMG/pdf/200328_plaidoyer_pour_un_projet_agronaturel_dans_le_bvh.pdf)

\*Voir glossaire.



## LE FONCIER

Tout ceci ne pourra pas se faire sans freiner la spéculation foncière liée aux projets d'urbanisation de notre métropole. Les terres fertiles ou non, lorsqu'elles deviennent constructibles, peuvent atteindre des prix plusieurs centaines de fois plus élevés qu'une parcelle à vocation agricole.

Le SCoT\* est un outil d'aménagement important pour contrôler la spéculation foncière et l'étalement urbain. On y trouve notamment sous forme de prescription, les zones de densification et d'extension de la ville. Le SCoT\* est en révision pour tenir compte de nouvelles réglementations liées aux impacts du réchauffement climatique et de la perte de la biodiversité. Il devra notamment prendre en compte l'ambition portée par l'objectif « zéro artificialisation nette » (ZAN)\* inscrit au plan biodiversité présenté par le gouvernement à l'été 2018. Des réajustements pour limiter la consommation des terres fertiles en même temps que pour faire face à la croissance du nombre d'habitants sont des objectifs de cette révision.

La vallée de l'Hers, territoire clé en termes d'atténuation de l'impact du réchauffement climatique se trouve malheureusement au cœur des convoitises des investisseurs fonciers. Les classements de parcelles inscrits au PLUi-H\* peuvent être révisés au gré des besoins locaux et ne permettent pas de figer leur statut de façon pérenne.

Dans ce contexte et compte tenu des faibles bénéfices dégagés par l'agriculture comparés à l'immobilier, l'achat de parcelles en quantité suffisante, est une barrière difficilement franchissable pour de nouveaux agriculteurs comme pour les communes qui souhaiteraient investir.



\*Voir glossaire.

Compte tenu de l'urgence climatique et du besoin de conserver des terres non construites au sein de notre métropole, il est donc indispensable de stopper la spéculation foncière à l'aide d'outils de maîtrise foncière tels que les Périmètres de Protection et de mise en valeur des Espaces Agricoles et Naturels Périurbains (PPEANP)\* , les Zones Agricoles Protégées (ZAP)\*, les Espaces Naturels Sensibles (ENS)\*, et les décliner clairement au sein du SCoT\* en complément des parcs urbains déjà positionnés.

Balma, du fait de son engagement dans l'urgence écologique et climatique, et les élus du territoire de la vallée de l'Hers, doivent être présents au sein des commissions et peser pour le bien de tous pour que ces révisions soient acceptées et pérennisées.

## UNE NOUVELLE RESPONSABILITE MUNICIPALE

Les changements des techniques de production et de distribution agricole qui sont en cours, nous conduisent à dépasser les anciens concepts ; un service agricole et alimentaire municipal aurait pour objectif de nous guider dans un contexte nouveau et nécessairement imaginatif et novateur, afin de nous permettre « d'aller plus loin mais sans se perdre ».



\*Voir glossaire.



Afin de participer activement au Projet Agricole et Alimentaire Métropolitain (PAT)\* , Balma pourrait se doter d'un service agricole et alimentaire de collecte d'informations, de contacts permanents avec la population, de coordination entre les professionnels concernés, de liaison avec la Chambre d'agriculture, la SAFER, l'INRA... avec le but de proposer des projets conformes aux attentes et disposant de tous les éléments d'analyse nécessaires pour leur présentation. Les pistes évoquées par ce document sont nombreuses:

- La sensibilisation citoyenne aux enjeux environnementaux qui découlent des comportements individuels,
- La mise en place d'une filière agricole pour l'approvisionnement bio et local des restaurations collectives,
- L'utilisation des outils de maîtrise foncière pour préserver la vallée de l'Hers, les terres agricoles et les espaces naturels,
- La lutte contre la précarité alimentaire
- La définition d'un projet de ferme expérimentale et pédagogique...

Le service agricole et alimentaire de Balma serait en mesure de faire ressortir les atouts de la commune, qui sont en même temps une chance pour Toulouse Métropole. Il pourrait ainsi promouvoir Balma en tant que commune centrale pour assurer la protection de la vallée de l'Hers et sa mise en valeur au niveau agricole.



\*Voir glossaire.

# Conclusion

L'agriculture a connu de nombreuses évolutions et son histoire est aussi celle de famines successives. Nourrir correctement une population reste un défi, d'autant plus que le principe de précaution, principe constitutionnel, s'applique à la sécurité alimentaire.

L'agriculture entrevoit sa future transition dans le respect de l'environnement, des humains et des animaux. Balma peut s'inscrire dans cette dynamique par une meilleure prise en compte de l'agriculture notamment dans l'urbanisme.

Trois axes d'objectifs pourraient structurer la réflexion :

- inciter les citoyens à interroger leur pratique de consommation en ajoutant aux variables traditionnelles (le plaisir, la santé et le coût en temps et en argent...), l'impact de leurs pratiques d'achat et de transformation sur l'environnement.
- apporter des mesures fortes dans le Projet Agricole et Alimentaire de Toulouse Métropole, notamment sur les terres agricoles et le développement des circuits alimentaires vertueux.
- défendre au sein des documents d'urbanisme supra communaux, comme le PLUI-H\* ou le SCoT\*, la place des terres agricoles et naturelles et leur pérennisation par des outils de maîtrise foncière.

\*Voir glossaire.



Quelques actions peuvent rapidement être mises en œuvre au niveau communal. Inclues dans le plan de relance gouvernemental de septembre 2020, elles peuvent, de plus, bénéficier d'un financement spécifique :

- Développer une alimentation saine, durable et locale dans les cantines scolaires,
- Structurer les filières locales au travers de projets alimentaires territoriaux,
- Favoriser le développement de l'agriculture urbaine et plus spécifiquement l'accès à des jardins partagés ou collectifs.

Sur le long terme, Il est important de faire évoluer l'identité de Balma, qui ne doit pas se contenter de capitaliser sur la qualité de son habitat et de sa proximité avec le centre de la métropole, point de vue déjà soutenu par le CODEV Balma dans l'avis « Balma entre ville et campagne ».

Une identité plus clairement engagée sur une qualité de vie compatible avec les enjeux environnementaux doit pouvoir se construire et faire de Balma une cité de la « frugalité heureuse et créative ». Cela doit pouvoir se traduire dans le paysage naturel et urbain de Balma, mais aussi dans des modifications concrètes du quotidien de tous ceux qui vivent ou travaillent dans la commune.

Nous espérons que notre contribution permettra de faire prendre conscience aux élus et plus généralement aux balmanais que se nourrir est un acte individuel important, mais aussi un acte qui s'inscrit dans une démarche collective déterminante pour notre avenir commun.



# Glossaire

**Agriculture conventionnelle:** technique moderne d'élevage et de culture agricole intensive qui s'appuie principalement sur la mécanisation et la chimie. Elle est née en Europe après la première guerre mondiale pour pallier au manque de main d'œuvre puis développée après la seconde guerre mondiale pour pallier à l'explosion démographique.

**ALAE (Accueil de Loisirs Associé à l'École) :** structure municipale d'accueil de loisirs périscolaire (matin, midi et soir). Il est une structure éducative habilitée pour accueillir de manière habituelle et collective des enfants par des activités de loisirs, à l'exclusion de la formation, composés d'animateurs socioculturels. A Balma « il élabore et propose des projets et des actions ludiques pour développer l'éveil des élèves de la Petite Section au CM2 dans un espace de vie éducatif. ».

**Albédo ou Albedo :** pouvoir réfléchissant d'une surface, c'est-à-dire le rapport de l'énergie lumineuse réfléchi à l'énergie lumineuse incidente. L'albédo moyen de la Terre est l'un des déterminants pour la température qu'il fait, car plus l'albédo moyen est fort, et plus l'énergie solaire est directement réfléchi vers l'espace, sans avoir eu le temps de chauffer le sol : 1% d'albédo en plus sur la moyenne terrestre, cela engendre une baisse de la température moyenne de l'air au niveau du sol de 0,75 °C environ, et réciproquement : 1% d'albédo en moins et la température moyenne monte de 0,75 °C environ. Par exemple, remplacer des terres agricoles par une forêt favorise lorsque les arbres poussent le stockage du CO<sub>2</sub>, mais diminue l'albedo de la surface et donc favorise le réchauffement du sol comparé à une surface agricole en culture : une forêt a un albédo de 5 à 15% (c'est à dire qu'une forêt réfléchit 5 à 15% seulement de la lumière qu'elle reçoit), et une terre agricole cultivée de 25%. En revanche une terre agricole en sol nu rugueux (période d'inter-culture en culture conventionnelle) présente un albédo d'environ 10 à 15%.

**AMAP (association pour le maintien d'une agriculture paysanne) :** structure qui anime et coordonne le partenariat entre un exploitant agricole (producteur de légumes, fruits, fromages ou viande...) et un groupe de consommateurs pour permettre une agriculture de proximité pérenne et créer du lien social entre paysans et citadins

**Bioagresseurs :** terme qui rassemble les organismes vivants qui attaquent ou concurrencent les plantes cultivées et sont susceptibles de causer des pertes économiques. Les bioagresseurs des cultures peuvent être des ravageurs (prédateurs ou parasites des plantes), des agents phytopathogènes (champignons, bactéries, virus principalement) ou des plantes adventices (plantes dont la présence est indésirable).

**Circuits courts** : circuit de distribution dans lequel intervient au maximum un intermédiaire entre le producteur et le consommateur (Ademe)

**Circuits de proximité** : circuit de distribution dont la distance entre le lieu de production et celui de consommation est limitée (généralement inférieure à 150 km) (Ademe)

**COVID19 ou Covid-19** : nom donné par l'OMS le 11 février 2020 à une nouvelle maladie infectieuse respiratoire apparue en décembre 2019, en Chine, et causée par le coronavirus SARS-CoV-2. «Co» pour «corona», «vi» pour «virus», «D» pour «disease» («maladie» en anglais), 19 pour l'année de son apparition.

**ENS (Espace Naturel Sensibles)** : créés par les Départements, les ENS visent à préserver la qualité des sites, des paysages, des milieux et habitats naturels et les champs naturels d'expansion des crues. Ils permettent en particulier aux Conseils départementaux de créer des zones de préemption pour répondre aux enjeux paysagers, écologiques et de prévention des risques d'inondation repérés sur ces espaces.

**GES (Gaz à Effet de Serre)** : gaz transparents en lumière visible mais absorbant dans le domaine infrarouge, de sorte qu'ils tendent à bloquer la réémission vers l'espace de l'énergie thermique reçue au sol sous l'effet du rayonnement solaire. Le dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) d'origine humaine est responsable d'un peu moins de 65% de l'effet de serre additionnel dû à l'homme. Très stable chimiquement le CO<sub>2</sub> n'est pas chimiquement modifié dans l'atmosphère mais sera absorbé par la photosynthèse des plantes ou dissous dans l'océan. La durée de présence du CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère est estimée à un siècle. Les autres principaux gaz d'origine humaine et contribuant à l'effet de serre sont le méthane pour 15% (12 ans), le protoxyde d'azote pour 5% (120 ans) et les halocarbures pour 10% (jusqu'à 50 000 ans).

**OGM (organisme génétiquement modifié)** : organisme (animal, végétal, bactérie) dont on a modifié le matériel génétique (ensemble de gènes) par une technique nouvelle dite de génie génétique pour lui conférer une caractéristique nouvelle. Ces techniques permettent de transférer des gènes sélectionnés d'un organisme à un autre, y compris entre des espèces différentes. Elles offrent ainsi potentiellement la possibilité d'introduire dans un organisme n'importe quel caractère nouveau dès lors que le ou les gène(s) correspondants ont été identifiés au préalable. Entre 1991 et 1994, on a enregistré dans l'UE près de 300 notifications de dissémination volontaire d'organismes génétiquement modifiés dans l'environnement.

**One Health (« une seule santé »)** : mouvement né en réaction à un risque écoépidémiologique croissant, à l'hyperspécialisation médicale et au morcellement des disciplines de santé (animale et vétérinaire). Le concept du « One Health » a été développé en vue de répondre à la propagation de maladies infectieuses graves et de zoonoses par une approche intégrée de la santé impliquant les chercheurs, les laboratoires, les services publics et la société civile.

**PAT (Projet Agricole et Alimentaire de Toulouse Métropole)** : outil réglementaire ayant pour objectif de relocaliser l'agriculture et l'alimentation dans les territoires en soutenant l'installation d'agriculteurs, les circuits courts ou les produits locaux dans les cantines. Issus de la Loi d'avenir pour l'agriculture de 2014, ils sont élaborés de manière collective à l'initiative des acteurs d'un territoire (collectivités, entreprises agricoles et agroalimentaires, artisans, citoyens etc.).

**PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial de la métropole Toulousaine)** : outil réglementaire permettant à la collectivité de mettre en place une politique d'atténuation et d'adaptation au changement climatique. Projet territorial de développement durable, il permet de définir les objectifs stratégiques et opérationnels afin d'atténuer le changement climatique, le combattre efficacement et s'y adapter, de développer les énergies renouvelables et de maîtriser la consommation d'énergie, en cohérence avec les engagements internationaux de la France, d'intégrer les enjeux de qualité de l'air.

**PLUi-H (plan local d'urbanisme intercommunal - habitat)** : document d'urbanisme essentiel, compatible avec le SCoT\*, il fixe les grandes orientations stratégiques d'aménagement et les règles d'occupation et d'utilisation du sol. Il définit les zones constructibles ou à protéger. Il sert de base à la délivrance des permis de construire.

**Polyculture-élevage** : association de l'élevage et de la polyculture au sein d'une ferme ; les déjections du bétail (bouses, lisiers, crottins, fientes) retournant au sol, permettant ainsi l'amendement et l'engraissement de celui-ci pour le maintenir fertile et donc productif. L'équilibre permet de développer un système productif sans utilisation d'engrais de synthèse.

**PPEANP (Périmètre de Protection des Espaces Agricoles et Naturels Périurbains)** : nouvel outil de protection foncier défini par le Code de l'Urbanisme. Il permet au Département de créer et de délimiter à la parcelle, des périmètres d'intervention en zone périurbaine avec pour objectif de protéger et mettre en valeur des espaces agricoles, naturels et forestiers. L'instauration de ce périmètre, compatible avec le SCoT, est assortie d'un programme d'actions qui associe les collectivités territoriales et l'ensemble des acteurs dont les agriculteurs.

**Résilience** : capacité d'un corps, d'un organisme, d'une espèce, d'un système, d'une structure à surmonter une altération de son environnement : en écologie et en biologie, la résilience écologique est la capacité d'un écosystème, d'une espèce ou d'un individu à retrouver un fonctionnement ou un développement normal après avoir subi une perturbation écologique, en géographie et en aménagement, la notion de résilience désigne la capacité des villes à limiter les effets des catastrophes et à retrouver rapidement un fonctionnement normal.

**SCoT (schéma de cohérence territoriale)** : document d'urbanisme, outil de planification stratégique et cadre qui s'impose aux documents d'urbanisme communaux ou intercommunaux (comme le PLUi-H\*) et aux documents de planification thématiques (Mobilité, Habitat...) sur le périmètre d'une agglomération. Le premier SCoT de la grande agglomération toulousaine (114 communes, dont Balma) date de 2012. Il a fait l'objet d'une première révision approuvée en avril 2017 ([scot-toulouse.org](http://scot-toulouse.org)).

**ZAN (zéro artificialisation nette)** : ambition portée par l'objectif « zéro artificialisation nette » (ZAN) inscrit au plan biodiversité présenté par le gouvernement à l'été 2018.

**ZAP (zone agricole protégée)** : instaurée par la loi d'orientation agricole du 9 Juillet 1999, la ZAP est un zonage de protection foncière renforcée de l'agriculture qui dispose d'un statut de servitude d'utilité publique. La ZAP est instaurée par arrêté préfectoral à la demande des communes. Elle est généralement instituée à l'échelle d'une commune, mais peut aussi être mise en place par plusieurs communes.

# Remerciements

Aux contributeurs et rédacteurs :

Fabienne BORNES, Philippe BORNES, Patricia BRUZAC, Céline DALMAYRAC, Annie DAMON, Caroline DEHON-ROCH, Philippe DELCLAUX, Jean-Pierre DUMOULIN, Michel DUNAND, Anne-Marie FONTAN, Céline LAY, Nadine LEPLUS-HABENECK, Jacinto MENDEZ, Françoise METZ, Michèle MONTIBUS, Magalie NICOLAI, Maurice PLAZANET, Jean-Claude RIMBERT, Lucienne ROBERT, Françoise KUGENER, François SAINT-PIERRE, Jean-Pierre SALUDAS, Jean-François SAUTEREAU, Sylvie SCHETRITE,

À l'Association de Protection du Cadre de Vie et de l'Environnement Balmanais, pour la mise à disposition de cartes et autres documents.

À Brigitte Milhau, coordinatrice du Codev et Cécile Luc, pour son apport tout au long de son service civique pour l'atelier alimentation du Codev.

Rédaction : Codev de Balma

Réalisation : Service communication de la Ville de Balma

Edité par : Service communication de la Ville de Balma

Crédit photos : Jardins Familiaux de Garonne

Impression : Reprint



## ANNEXE: URGENCE ECOLOGIQUE ET CLIMATIQUE - ATTENUATION ET ADAPTATION : CLASSEMENT DES ENJEUX EN QUATRE GRANDS THEMES

6 classes d'actions ont pu être distinguées lors de l'étude « Atténuation et adaptation : analyse des enjeux »<sup>9</sup>, proposée par un membre du CODEV pour lutter contre et s'adapter au réchauffement climatique. L'étude a dressé un panorama des enjeux et des menaces, du délai de leur apparition et des risques encourus en s'appuyant sur une documentation maintenant très importante et fiable dans laquelle on trouve de nombreuses propositions d'actions. Cette analyse a permis de proposer 10 types d'actions indispensables pour réduire les émissions de GES\* divisées en mesures d'optimisation et mesures de sobriété et 14 types d'actions pour adapter notre société aux effets potentiels du « dérèglement climatique » et à l'impact que les mesures d'adaptation vont faire peser sur notre société.

Agir en termes d'atténuation des émissions de GES\*, c'est s'engager dans :

O : L'optimisation

S : La sobriété

Agir en termes d'adaptation contre les effets directs du réchauffement c'est planifier :

P : La protection des biens et des personnes

N : La préservation du patrimoine naturel

B : L'ordonnancement urbain et le bâti

Et aussi :

A : S'organiser vis à vis des effets des mesures d'atténuation

Les 24 types d'actions ont été réparties selon leur impact et intérêt direct sur les 4 grands thèmes de la politique métropolitaine :

### **Mobilité et déplacements**

O1 réduire la part des transports notamment individuels pour privilégier les transports collectifs et les modes doux, par la restructuration de la ville en relocalisant l'emploi et les commerces de proximité.

---

<sup>9</sup>L'étude est également disponible sur le site de l'association APCVEB :  
<http://apcveb.free.fr/v5/spip.php?article419>

\*Voir glossaire.

- S2 utiliser de voitures plus petites, moins puissantes et moins équipées,
- S3 abaisser le kilométrage effectué en voiture et en avion au profit du train,
- P1 se protéger contre les canicules, les inondations et les tempêtes,
- P2 se sauvegarder des risques sanitaires dues à l'accroissement des maladies vectorielles (virus, ...)
- N2 soutenir l'adaptation des réservoirs de biodiversité et des corridors écologiques
- A3 favoriser et relocaliser l'emploi et les activités sociales et culturelles dans les quartiers
- A5 consacrer une ligne budgétaire de fonctionnement pour la formation aux enjeux écologiques.

### **Urbanisme et habitat**

- O2 économiser le chauffage des bâtiments en agissant sur l'isolation et la densification des quartiers ce qui permet en plus de lutter contre la précarité énergétique,
- O4 encourager l'utilisation du bois en favorisant l'agroforesterie, l'accroissement des espaces forestiers, la réalisation d'ouvrages et de bâtiments en bois.
- S1 diminuer la surface moyenne des logements
- P1 se protéger contre les canicules, les inondations et les tempêtes,
- P3 se prémunir des risques d'incendie,
- N1 renforcer les forêts, dunes, digues...
- N2 soutenir l'adaptation des réservoirs de biodiversité et des corridors écologiques
- B1 créer des sources de fraîcheur, fontaines et points de rafraîchissement, espaces verts et végétalisation...
- A2 lutter contre la précarité énergétique et hydrique en établissant des seuils minimums garantis
- A3 favoriser et relocaliser l'emploi et les activités sociales et culturelles dans les quartiers
- A5 consacrer une ligne budgétaire de fonctionnement pour la formation aux enjeux écologiques.

### **Vivre ensemble et le prendre soin**

- O5 diminuer les volumes de production en réduisant, les déchets alimentaires par le développement des circuits courts, et les déchets industriels en luttant contre l'obsolescence, la surconsommation et les emballages.

- S4 acheter moins d'objets ou des objets moins performants ou réparables.
- P2 se sauvegarder des risques sanitaires dues à l'accroissement des maladies vectorielles (virus, ...)
- P4 s'adapter à la diminution des ressources en eau (conflits d'usages),
- A2 lutter contre la précarité énergétique et hydrique en établissant des seuils minimums garantis
- A3 favoriser et relocaliser l'emploi et les activités sociales et culturelles dans les quartiers
- A4 favoriser les circuits courts et de proximité, le cotravail et les entreprises de réparation.
- A5 consacrer une ligne budgétaire de fonctionnement pour la formation aux enjeux écologiques.

### **Agriculture et Alimentation**

- O3 privilégier une agriculture de proximité à l'échelle humaine (c'est-à-dire en minimisant l'utilisation de machines et de l'eau) sans produits de synthèse (les engrais chimiques détruisant par ailleurs la qualité des sols et la biodiversité) et en limitant les élevages industriels générateurs de maladies pour l'homme.
- O4 encourager l'utilisation du bois en favorisant l'agroforesterie, l'accroissement des espaces forestiers, la réalisation d'ouvrages et de bâtiments en bois.
- O5 diminuer les volumes de production en réduisant, les déchets alimentaires par le développement des circuits courts, et les déchets industriels en luttant contre l'obsolescence, la surconsommation et les emballages.
- S4 acheter moins d'objets ou des objets moins performants ou réparables.
- P1 se protéger contre les canicules, les inondations et les tempêtes,
- P3 se prémunir des risques d'incendie,
- P4 s'adapter à la diminution des ressources en eau (conflits d'usages),
- P5 anticiper la destruction des cultures par des espèces invasives (les bioagresseurs\* et les pathogènes)
- N2 soutenir l'adaptation des réservoirs de biodiversité et des corridors écologiques
- N3 surveiller la stabilité des écosystèmes menacées par les conditions climatiques et les espèces invasives
- A1 relocaliser l'alimentation pour lutter contre l'insécurité alimentaire dû à l'affaissement des systèmes de transport (basés sur le pétrole) et la baisse des rendements agricoles.
- A5 consacrer une ligne budgétaire de fonctionnement pour la formation aux enjeux écologiques.

Conseil de développement local de Balma  
Hôtel de Ville  
8, allée de l'Appel du 18 juin 1940  
05 61 24 92 74



**CODEV**  
Conseil de  
développement local de **BALMA**